

EXPOSITION DES ARTISTES DE WOLUWE-SAINT-PIERRE

Formulaire d'inscription

COORDONNÉES DE L'ARTISTE

Nom : Prénom :

Nom d'Artiste :

Adresse :

N° Boîte

Code postal et localité :

Tél (privé) : GSM :

Adresse mail :

Site internet :

Je souhaite que mes coordonnées soient conservées par le service de la culture de manière à recevoir les invitations aux prochains événements organisés par le service : oui non

(Si vous ne cochez pas la case « oui » à cette question et que vous n'avez pas précédemment donné votre accord vous ne serez plus inscrits dans notre listing, et vous ne recevrez plus les invitations à l'exposition annuelle des artistes (règlement R.G.P.D.))

ŒUVRES PROPOSÉES POUR L'EXPOSITION DES ARTISTES

Œuvre n°1

Titre

Technique

Dimension.....

Prix / Coll. Privée

Œuvre n°2

Titre

Technique

Dimension

Prix / Coll. Privée

Service Culture

Av. Charles Thielemans 93
1150 Bruxelles
www.woluwe1150.be

Renseignement

Iga Jozefek-Cheuge : ijozefek@woluwe1150.be / Tél 02 435 59 92

Signature de l'artiste

(En signant le document, vous confirmez avoir pris connaissance des dispositions jointes à ce formulaire et les accepter.)

Date :

DISPOSITIONS PRATIQUES

La commune propose aux artistes domiciliés à Woluwe-Saint-Pierre de présenter leur travail lors d'une exposition. Celle-ci se déroulera du **vendredi 13 octobre au dimanche 15 octobre 2023 de 12 h à 18 h à la salle FABRY** au WHall - Centre culturel de Woluwe-Saint-Pierre¹. **Un vernissage sera organisé le jeudi 12 octobre à 18h30.**

Afin d'y exposer, le formulaire d'inscription doit être introduit **avant le lundi 25 septembre 2023** à l'adresse suivante ou via le formulaire en ligne sur la page de l'événement sur le site internet de la commune.

Administration communale de Woluwe-Saint-Pierre
Service Culture
Avenue Charles Thielemans, 93
1150 Bruxelles
ijozefek@woluwe1150.be

L'inscription à cette exposition entraîne pour l'artiste l'acceptation inconditionnelle des dispositions du présent règlement, ceci pour la bonne organisation de cette manifestation culturelle.

Conditions générales :

Les artistes domiciliés à Woluwe-Saint-Pierre et âgés de plus de 16 ans pourront proposer deux œuvres pour l'exposition annuelle des artistes.

Ces œuvres devront :

- Être celles précisées dans le formulaire d'inscription ;
- Mesurer au maximum 120x120 cm ;
- Posséder un système d'accrochage adéquat² ;

¹ 1^e étage du WHall - 93, Avenue Charles Thielemans, 1150 Bruxelles.

² Dans le cas où l'œuvre ne possède pas de système d'accrochage assez solide ou incompatible avec les dispositifs scénographiques présents à la salle Fabry, celle-ci ne pourra pas être présentée dans l'exposition.

Service Culture

Av. Charles Thielemans 93
1150 Bruxelles
www.woluwe1150.be

Renseignement

Iga Jozefek-Cheuge : ijozefek@woluwe1150.be / Tél 02 435 59 92

- Présenter à l'arrière et visiblement, une étiquette reprenant les coordonnées de l'artiste (nom, prénom, adresse et numéro de téléphone) et le nom de l'œuvre.

Le WHalll déclinant toute responsabilité quant aux œuvres qui lui sont confiées, les exposants feront assurer celles-ci s'ils le jugent nécessaire.

Suite à son inscription, l'artiste recevra 10 cartons d'invitation pour le vernissage de l'exposition.

L'artiste s'engage à :

- Déposer ses œuvres **le lundi 9 octobre entre 15 et 19 heures à la salle Fabry**. Un récépissé sera remis aux exposants.
- Reprendre ses œuvres **OBLIGATOIREMENT le dimanche 15 octobre entre 18h et 19h30³**, contre remise du récépissé de dépôt.

³ Il est impératif de respecter cette tranche horaire. Passé un délai d'un mois après cette date, les œuvres non reprises deviendront propriété de l'Administration communale de Woluwe-Saint-Pierre sans indemnité quelconque à l'auteur ou sans autre avertissement.

Service Culture

Av. Charles Thielemans 93
1150 Bruxelles
www.woluwe1150.be

Renseignement

Iga Jozefek-Cheuge : ijozefek@woluwe1150.be / Tél 02 435 59 92